

FILIALES, SUCCURSALES ET DIRECTIONS RÉGIONALES PEUGEOT :

ALENÇON - D. R. Normandie.	33, boul. Lacroix-Dufresne.
ANGERS - Filiale	8, av. Maréchal Poch.
ANGOULÊME - Filiale	3, rampe du Chem. de fer
ANNECY	11, rue de la Préfecture.
BEZIERS - D. R. Languedoc.	63, boul. Frédéric-Mistral.
BORDEAUX - Filiale.	5, rue Fondaudege.
CAEN	28, rue du 11-Novembre.
CHAMBERY	15, Quai de la Rize.
CHATEAUBOUX - Filiale.	38, rue Victor-Hugo.
CHERBOURG - Succursale	5, avenue Carnot.
DIJON - Filiale	28, place Darcy.
GRENOBLE - D. R.	4, avenue Alsace-Lorraine
LA GARENNE - Succ. Banlieue Parisienne	9, boulevard National.
LILLE - Filiale.	7, 9, 11, rue Faidherbe.
LIMOGES - D. R.	3, rue Jean-Jaures.
LYON - Filiale.	141, rue de Vendôme.
MARSEILLE - Filiale.	141, avenue du Prado.
MONTBELLARD - D. R. de Franche-Comté	Avenue des Alliés.
NANCY - Filiale	8, rue Claude-Charles.
NANTES - Filiale.	5, quai de l'Île-Gloriette.
NANTES - D. R. de Bretagne	5, quai de l'Île-Gloriette.
NICE - Succursale	17, rue de Rivoli.
NIMES - Société des Grands Garages du Gard.	6 et 8, rue de la République
ORLÉANS - D. R.	49, rue Saint-Marc.
PAU - D. R. de Gascogne.	Avenue Ridgway.
REIMS - Grands Garages de Champagne	42, rue Burette.
ROUEN - Succursale	116, av. du Mont-Riboudet
TOULOUSE - Filiale	4 bis, boulevard Carnot.
TOURS - Filiale	15, boulevard Béranger.
VICHY - D. R. du Centre.	5, rue de Flandre.

ALGER

19-21, boul. Baudin

TUNIS

93, rue du Portugal

EXPOSITION A PARIS

68, quai de Passy (16°).
1, place de l'Opéra (1^{er}).
15, rue du Louvre (2°).
33, boul. Saint-Martin (3°).
131, boul. Saint-Germain (6°).
35, rue Malar (7°).
145, rue de l'Université (7°).
30 et 65 av. d. Champs-Élysées (8°).
53, rue Pierre-Charron (8°).
Place St-Philippe-du-Roule (8°).
7, rue Rochechouart (9°).
54, rue de Clichy (9°).
182, rue Lafayette (10°).
39, boulevard Richard-Lenoir (11°).
74, boul. Beaumarchais (11°).
181, boulevard Voltaire (11°).

29, boulevard Diderot (12°).
98, avenue d'Orléans (14°).
45, rue Lecourbe (15°).
71, av. de la Grande-Armée (16°).
196, av. de Versailles (16°).
19, rue de Passy (16°).
6-8, rue Pergolèse (16°).
12, rue des Sablons (16°).
24, boul. Gouvion-Saint-Cyr (17°).
138, boul. Malesherbes (17°).
10^{bis}, av. de la Grande-Armée (17°).
196, avenue de la Porte-de-Vincennes (20°).
130 et 156, boul. Jean-Jaures, Clichy.
73, av. Aristide-Briand, Montrouge.
12, rue du Petit-Parc, Vincennes.
121, rue du Château, Boulogne-sur-Seine.

CENTRE DE LIVRAISON (Région Parisienne)

9, Boul. National - LA GARENNE - Téléphone : Charlebourg 28-10

MAGASIN CENTRAL & DIRECTION des PIÈCES DÉTACHÉES
102 à 106, Rue Danton -- LEVALLOIS-PERRET

orient par le Cidour à ses manœuvres

ATELIERS CENTRAUX DE RÉPARATIONS

100, Quai de Passy, PARIS (16°).

D. C.

Berger-Levrault, Nancy. - 35.

R. C. Seine 76413

TARIF J

Société Anonyme des Automobiles

Peugeot

au Capital de 240 Millions de Francs

DIRECTION GÉNÉRALE

SERVICES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET COMMERCIAUX

SERVICES DE VENTE FRANCE ET EXPORTATION

ATELIER CENTRAL DE RÉPARATIONS

68 à 104, QUAI DE PASSY - PARIS (16°)

Tarif au 2 Octobre 1935

**MODÈLES
TOURISME**
201, 301
401, 501
et 402



**VÉHICULES
UTILITAIRES**
400/500 kgs
800 kgs.
1200 kgs.

Adresse Télégraphique :
PEUGEOT-PARIS
R. C. Seine 76413

Téléphone :
Autocall 32-00 à 32-09
Int. Autocall 21 (5 L. groupées)

VOITURES DE TOURISME ET VOITURES MIXTES

Tous les modèles carrossés par nos usines sont munis exclusivement de glaces "Sécurité"

		Prix	Symbole
Châssis 201 Moteur. Roues AV. ind. moteur self-amorti, boîte vitesses silencieuse avec synchronesh. Puissance 7/26 CV. Pneus 130 X 40	Cond. int. 4 places, 4 glaces, 2 portes, (ne se livre pas avec ailes de couleur) Cond. int. luxe, 4 pl., 4 gl., 2 portes.	13.900 14.900	A 6 B A 6 B L
Châssis 301 Bloctube. Roues AV. ind., amortisseurs huile, moteur self-amorti, boîte vitesses silencieuse avec synchronesh. Puissance 8/35 CV. Pneus superc. 140 X 40	Cond. int. luxe, 4 gl., 4 portes, 5 pl. Cond. int. grand luxe, 6 glaces, 4 portes, 5 places Cond. int. comm., 4 glaces, 4 portes. Compé 2/4 places, 2 portes Cabriolet 2/4 places, 2 portes. . . . Supplément garniture 2 places spider.	16.900 18.400 17.900 19.900 19.900 500	A 6 S A 6 L A 6 C C O 6 C D 6
Châssis 401 Bloctube roues AV. indép., amortisseurs huile double effet, moteur self-amorti, boîte vitesses silencieuse avec synchronesh. Puissance 10/44 CV. Pneus superc. 150 X 40	Cond. int. grand luxe, 6 glaces, 4 portes, 5 places Cond. int. familiale grand luxe (châssis long) 6 gl. 7 pl. face route (pneus 160 X 40). Cond. int. commerciale (châssis long) 5/7 places, pl. arr. amovibles, pan- neaux protection (pneus 160 X 40). Supplément pour strapontins. . . . Cabriolet, transformable électrique- ment (entièrement tôlé) 2/3 places.	22.500 24.750 21.500 400 32.900	A 8 L A 8 F A 8 C C E I
Châssis 601 Bloctube. Roues AV. ind., mot. 6 cyl. self-amorti, amortisseurs huile double-effet boîte vitesses silencieuse avec synchronesh. Puissance 12/60 CV. Pneus supercort 160 X 40 offert par le Club01 à ses membres	Cond. int. grand luxe, 6 glaces, 5 places, 4 portes. Cond. int. limousine (châssis long) 6/8 places Roadster grand luxe (pneus 150 X 40) Berline grand sport (châssis long) 2 portes, 5 places	28.800 32.000 32.000 35.000	A 9 L A 9 F T R 9 B A 9

Supplément pour ailes et roues couleur : fr. 350.

VOITURES DE TOURISME ET VOITURES MIXTES

Tous les modèles carrossés par nos usines sont munis exclusivement de glaces "Sécurité"

		Prix	Symbole
Châssis 402 Moteur à culbuteurs Puissance 12/55 CV Bloctube surbaissé Amortisseurs doubles à huile vitesses silencieuses et synchronesh carrosseries entièrement métalliques type Fuseau-Sochaux.	Cond. int. luxe, 6 pl., 4 portes . . . Cond. int. g ^d luxe, 6 pl., 4 portes. Cond. int. limousine, 8 pl., 4 portes. Cabriolet décapotable, 4/5 places . Cabriolet "électrique", 3/4 places . Coach, 4/5 places Roadster, 2/3 pl. et spider	22.900 24.500 25.800 27.500 34.500 27.500 26.000	N 4 N 4 Y F 4 D 4 E 4 G 4 R 4
SUPPLÉMENTS :			
	Poste T. S. F. Boîte vitesses magnétique Cotal- Peugeot, 4 vitesses Automatisme complète de la conduite, système Peugeot, licences Fleischel et Cotal, y compris suppl. 4 vir. . .	1.500 2.500 6.000	
VÉHICULES UTILITAIRES			
Châssis 201 D. L. Puissance 7/26 CV Charge ut. 400/500 kgs. Pneus confort 12 X 45 AV et 13 X 45 AR et r. de s.	Fourgon rapide Boulangère rapide ballon amovible.	16.900 16.750	4 A L 4 A B
Châssis S. K. D. Spécial Ambulance Puissance 8/35 CV Amort. hydrauliques Pneus 150 X 40.	Ambulance 1 brancard Ambulance 2 brancards.	29.900 30.900	M 1 M 2
Châssis utilitaire Rapide type S. K. D. Puissance : 8/35 CV boîte vit. silencieuse avec synchronesh Charge utile 800 k. Pneus confort 12 X 45 AV et 14 X 45 AR et r. de s.	Châssis nu équipé avec ailes AV . Châssis équipé avec cabine Boulangère, ballon amovible . . . Fourgon de livraison	15.900 17.900 19.900 20.300	S K D S A C S A B S A L
Châssis utilitaire type M. K. D. Puissance : 10/44 CV boîte vit. silencieuse avec synchronesh Charge utile 1200 k. Monte (14 X 45 AV. de pneus 16 X 45 AR. ordinaires (5 trous) (et secours). Monte de pneus pour châssis avec roues AR jumelées 7 pneus de 14 X 50 (6 tr.)	Châssis nu équipé Châssis équipé avec cabine Boulangère à ballon amovible. . . Fourgon de livraison. Suppl. pour roues arr. jumelées. Plateau rideller (1) Plateau brasseur (1) Plateau maraicher (1) Plateau laitier (1) Tapisserie (1) Car 14 places (1) Omnibus d'hôtel (1)	17.500 19.600 21.500 21.900 600 22.200 21.900 22.600 22.600 26.200 38.500 36.000	M K D M A C M A B M A L J P R P B P M P L T C O

(1) Véhicules livrés avec roues AR Jumelées.

offert par le Club01 à ses membres

il@pediquet

TARIF GÉNÉRAL DE VENTE PAR PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

TYPE	PRIX DU TARIF	6 Mensualités	9 Mensualités	12 Mensualités	15 Mensualités	18 Mensualités	24 Mensualités		
								Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite
Versement à la commande de 2.000 fr.									
TYPE 201 :									
Conduite intérieure	18.800	1.805	1.785	2.010	1.160	2.280	880		
Conduite intérieure luxe	18.900	2.075	1.860	2.280	1.245	2.585	945		
TYPE 301 :									
Conduite intérieure luxe, 4 places	18.800	2.620	2.110	2.875	1.410	3.200	1.070		
Conduite intérieure grand luxe, 6 places	18.900	3.015	2.300	3.310	1.535	3.680	1.165		
Conduite intérieure commerciale	17.900	2.095	2.235	3.150	1.495	3.490	1.135		
Coupé 2/4 places	19.900	3.440	2.485	3.745	1.680	4.125	1.260		
Cabriolet 2/4 places	19.900	3.440	2.485	3.745	1.680	4.125	1.260		
TYPE 401 :									
Conduite intérieure grand luxe 6 places	22.500	4.150	2.810	4.465	1.880	4.920	1.425		
Conduite intérieure familiale grand luxe	24.750	4.735	3.095	5.095	2.070	5.580	1.570		
Conduite intérieure commerciale	21.500	3.875	2.635	4.190	1.703	4.570	1.365		
Cabriolet télé transf. électriq. 2/3 pl.	32.600	6.880	4.110	7.445	2.730	8.100	2.085		
TYPE 601 :									
Conduite intérieure grand luxe 6 places, 5 places	38.800	5.850	3.600	6.290	2.405	6.845	1.825		
Berlino grand sport	35.000	7.540	4.375	8.055	2.925	8.725	2.220		
Roadster grand luxe	32.000	6.720	4.000	7.185	2.875	7.800	2.080		
Conduite intérieure limousine 6/8 places	32.000	6.720	4.000	7.185	2.875	7.800	2.080		
TYPE 402 :									
Conduite intérieure luxe 6 places, 4 portes	22.900	4.255	2.860	4.565	1.815	4.985	1.455		
Conduite intér. grand luxe, 6 places, 4 portes	24.500	4.680	3.060	5.080	2.045	5.495	1.555		
Conduite intér. limousine 7/8 places, 4 portes	25.300	5.030	3.225	5.420	2.135	5.920	1.635		
Cabriolet décapotable 4/5 places	27.500	5.510	3.435	5.820	2.235	6.415	1.745		
Cabriolet "électrique", 3/4 places	27.500	7.415	4.310	7.940	2.830	8.550	2.180		
Coupé 4/5 places	27.500	5.510	3.435	5.820	2.235	6.415	1.745		
Roadster 2/3 places et spider	28.000	5.085	3.250	5.495	2.170	5.985	1.650		
VÉHICULES UTILITAIRES :									
400/500 kg									
7/26 cu.									
Fourgon rapide	18.800	2.620	2.110	2.875	1.410	3.200	1.070		
Boulangère rapide	16.750	2.585	2.095	2.810	1.400	3.160	1.060		
SKD spécial ambulance									
Ambulance 1 brancard	20.900	6.165	3.735	6.580	2.500	7.130	1.895		
Ambulance 2 brancards	30.900	6.435	3.860	6.895	2.580	7.465	1.960		
Châssis nu équipé	15.900	2.350	1.985	2.555	1.330	2.855	1.010		
Châssis avec cabine	17.900	2.895	2.235	3.150	1.495	3.490	1.135		
Boulangère, ballon amovible	19.900	3.440	2.485	3.745	1.680	4.125	1.260		
Fourgon de livraison	20.300	3.545	2.535	3.845	1.695	4.190	1.290		
800 kg 8/35 cu.									
Châssis nu équipé	17.500	2.785	2.185	3.050	1.480	3.360	1.110		
Châssis avec cabine	19.600	3.840	2.450	3.655	1.625	3.985	1.245		
Boulangère	21.500	3.875	2.685	4.190	1.795	4.570	1.365		
Fourgon de livraison	21.900	3.985	2.785	4.295	1.830	4.700	1.390		

offert par le Club 01 à ses membres

offert par le Club 01 à ses membres

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour faciliter les opérations administratives de la livraison, nous demandons instamment à nos clients de ne pas prendre livraison eux-mêmes à nos Entrepôts des véhicules commandés par eux, mais d'en laisser le soin à celui de nos concessionnaires ou agents auquel ils ont passé commande.

1° Nos tarifs, catalogues et notices ne peuvent être considérés comme une offre ferme des modèles qu'ils décrivent et les commandes ne nous engagent qu'après ratification de notre part; elles ne prennent date, pour la livraison, qu'après versement de l'acompte spécifié au bon de commande. Ce versement ne comporte nullement, pour l'acheteur, la faculté de se dédire de sa commande moyennant l'abandon de son acompte qui, en cas d'annulation de l'ordre, nous reste acquis à titre d'indemnité, sous réserve de tous nos droits, à moins que l'acheteur ne se trouve dans un des cas ci-dessous visés (majoration de plus de 15 %, retard de plus de trois mois sur le délai indiqué à la commande). Le paiement du solde doit être effectué avant la livraison ou l'expédition de l'usine. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur, qui traite avec notre concessionnaire ou avec nous, et ne peut être cédé sans notre accord. Nos concessionnaires, n'étant pas nos mandataires, sont seuls responsables vis-à-vis de leurs clients, de tous engagements pris par eux. Les engagements pris par nos voyageurs et vendeurs ne sont valables qu'autant qu'ils ont été ratifiés par nous. Il leur est interdit d'apporter un changement quelconque à nos conditions de vente.

2° Étant donné l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons au sujet du prix des matières premières et de la main-d'œuvre et les fluctuations qui peuvent se produire entre la passation de l'ordre et son exécution, les prix figurant sur nos tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, le prix appliqué étant celui en vigueur au jour de la livraison. L'acheteur bénéficie de la baisse ou subit la hausse. Dans le cas où cette dernière excéderait 15 % du prix en vigueur au jour de la commande, il pourrait annuler son ordre, au plus tard le lendemain du jour de la réception de l'avis de mise à sa disposition du véhicule, et l'acompte versé lui serait remboursé sans intérêt.

D'autre part, le bénéfice de la baisse n'est pas applicable dans le cas de vente avec reprise prévu au § 4 ci-après.

3° En raison de la variété des circonstances qui peuvent influer sur la production, la date de livraison n'est donnée qu'à titre indicatif, étant entendu que nous ferons toujours notre possible pour livrer à cette date, mais que nous nous réservons à partir de ladite date, une marge de trois mois. Ces trois mois écoulés, le client qui n'aura pas eu livraison, pourra nous mettre en demeure de livrer et, quinze jours, seulement après cette mise en demeure, demander la résiliation de sa commande. La résiliation entraînera simplement pour nous l'obligation de restituer l'acompte versé, sans intérêt ni indemnité. Si l'exécution est demandée, il ne sera pas dû d'intérêts moratoires.

Toutefois, si dans ce délai de trois mois une voiture du type demandé, mais dont la peinture ou la garniture intérieure ne seraient pas celles stipulées à la commande, est offerte à l'acheteur, celui-ci ne pourra pas se prévaloir du droit de résiliation ci-dessus. Enfin, ce délai pourrait être prorogé d'une durée égale en cas de force majeure (grèves, incendies, inondations, etc.).

4° Lorsque le bon de commande stipule la reprise d'une voiture d'occasion, cette reprise est subordonnée à la livraison d'une voiture neuve. Par suite, il est formellement convenu que dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, la résiliation est acceptée par le vendeur, elle annule de plano l'obligation pour celui-ci d'effectuer la reprise, celle-ci n'étant, en définitive, qu'un paiement partiel en nature de la voiture neuve. Dans le cas de résiliation ci-dessus prévu, le concessionnaire ou l'agent, si la voiture d'occasion est alors en sa possession, devra la rendre à l'acheteur sans que ce dernier puisse lui réclamer des dommages-intérêts pour usage du véhicule, privation ou toute autre cause; si, au moment de la résiliation, la voiture de reprise avait été vendue par le concessionnaire ou l'agent, ce dernier sera seulement tenu de rembourser le prix justifié sur facture auquel il l'aurait revendue, sous déduction d'une commission de 5 % et du montant des impôts et frais afférents à la revente du véhicule d'occasion.

5° Tout acheteur prévenu de l'achèvement de son châssis ou de sa voiture, doit régler le solde du prix et prendre livraison du véhicule dans les cinq jours; passé ce délai, il lui sera compté 15 francs par jour pour frais de garage. Nous nous réservons, en outre, le droit soit de disposer de la voiture en faveur d'un autre client et d'en reporter la livraison à une date ultérieure, soit d'annuler la commande sous réserve de tous nos droits, auquel cas l'acompte versé nous restera acquis à titre de dommages-intérêts, sans préjudice des dommages-intérêts complémentaires qui pourraient être dus.

Notre responsabilité se trouve dégagée par la prise en charge des véhicules, ou par l'ordre d'expédition.

6° Nous nous réservons la faculté d'apporter à nos modèles de châssis et de carrosseries toutes modifications, suppressions et améliorations que nous jugerions désirables, sans obligation pour nous d'apporter ces modifications aux véhicules des mêmes modèles précédemment livrés.

7° Nos véhicules sont garantis pendant six mois, à dater du jour de la délivrance des procès-verbaux des Mines par nous, contre tout vice de construction ou défaut de matière, mais nous ne répondons pas d'une avarie résultant d'une négligence, d'une mauvaise utilisation de la voiture, d'une surcharge même passagère, ou de l'inexpérience du conducteur. La garantie se borne à l'échange pur et simple de la pièce reconnue défectueuse par nous ou à sa remise en état, à notre convenance, les pièces étant livrées dans nos Usines, sans que nous ayons à participer en aucune manière aux frais de main-d'œuvre occasionnés par le démontage et le remontage, ni aux frais et conséquences de l'immobilisation du véhicule. Nous déclinons formellement toute responsabilité, quelle qu'elle soit, à raison des vices ou défauts pouvant exister dans les articles fabriqués par nous, notamment à raison des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient, ou lorsqu'une de nos voitures aura été transformée, modifiée ou réparée en dehors de nos ateliers. Les échanges ou les remises en état de pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. La garantie ne s'étend ni aux organes de nos voitures qui portent la marque de nos fournisseurs, ni aux accessoires, ni aux pneumatiques.

8° Nos prix s'entendent nets pour châssis ou voitures, non emballés, pris à nos Usines; nous nous réservons de réclamer des dommages-intérêts à toute personne qui vendrait ou offrirait des véhicules neufs de notre marque à des prix autres que ceux portés sur le catalogue, en raison du préjudice que ce fait peut nous causer. En outre, tout véhicule vendu, soit au comptant, soit à crédit, au-dessous du prix porté au tarif en cours, qu'il s'agisse d'un rabais quelconque en nature ou en espèces, ne pourra, en aucun cas, bénéficier de la garantie prévue à l'article 7 ci-dessus.

9° Nos concessionnaires et nos clients s'interdisent, en acceptant nos conditions générales de vente, de faire figurer directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire d'agents, de sous-agents ou de carrossiers, les véhicules de notre marque dans les Expositions, Courses ou Concours, sans autorisation spéciale de notre part. Ils s'interdisent également de faire toute publicité quelconque concernant les raids, records ou performances ayant pour but de mettre en relief la vitesse, la consommation ou les qualités de nos véhicules.

10° En cas de vente de châssis nus, nous engageons nos clients, nos concessionnaires et agents et les carrossiers qui établissent des caisses pour ces châssis, à bien consulter nos schémas et les instructions relatives au montage des carrosseries et à s'assurer qu'ils ont bien le schéma qui se réfère au numéro du châssis qui leur est vendu. Nous déclinons toute responsabilité en cas de mauvaise application.

11° En cas de contestation quelconque relative à l'exécution de la vente, ou à l'application de la garantie des voitures, les Tribunaux de la Seine seront seuls compétents, de convention expresse, même en cas de demande incidente, de demande en garantie, ou en cas de pluralité de défendeurs, qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu du contrat civil ou commercial ou d'une action fondée sur un quasi-contrat par application des articles 1382 et suivants du Code civil. Les divers modes d'expédition ou de paiement, nos dispositions, acceptations de règlements ou expéditions contre remboursement, ainsi que le lieu de livraison, ne peuvent opérer ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. Toutefois, la faculté est réservée à nos concessionnaires et agents d'assigner leurs clients devant les Tribunaux dont dépend le siège social du concessionnaire ou de l'agent. Dans le cas où cette dernière faculté serait exercée, le client ne pourra engager aucune demande, même par voie de demande reconventionnelle, ailleurs que devant les Tribunaux compétents de la Seine.